

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-202, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pensions».

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Phillips, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Corporation du Centre national des Arts, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 17 de la *Loi sur le Centre national des Arts*, chapitre N-2, S.R.C., 1970.

Copies du mandat du Comité d'étude indépendant sur les besoins de transports aériens de la région de Toronto.

Rapport des mesures prises en vertu de la Partie III du *Code canadien du travail* (Normes du travail), pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 75 dudit Code, chapitre L-1, S.R.C., 1970.

Rapport de la Société du crédit agricole, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport des opérations découlant de la *Loi sur l'assurance du service civil* pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 21(2) de ladite loi, chapitre 49, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 13 de la *Loi sur le Fonds de*

bienfaisance de l'armée, chapitre A-16, S.R.C., 1970, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le Bill C-133, intitulé: «Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la défense nationale (abolition complète de la peine capitale)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé jusqu'à mardi le 3 juillet 1973.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lapointe propose, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, que le Bill S-9, intitulé: «Loi habilitant le Canada à se conformer à la Convention relative à la reconnaissance internationale des droits sur aéronef», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lapointe propose, appuyé par l'honorable sénateur Lafond que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grosart, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, tendant à la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1965 (représentation du Yukon et des territoires du Nord-Ouest au Sénat)»,